CCI Formation

CCI MOSELLE MÉTROPOLE METZ

GERER LES PROCEDURES DISCIPLINAIRES
1 jour / 7 heures
490 € / pers

OBJECTIFS

Cerner les différents degrés de fautes et de sanctions.
Identifier les comportements non conformes et les suites à donner.
Maîtriser les procédures disciplinaires pour éviter les risques de contentieux.

PUBLIC

Collaborateur et assistant(e) RH ou toute personne s'intéressant à la fonction RH.

PRÉREQUIS

Avoir des bases en droit du travail et des notions de la gestion des contrats de travail

OUTILS ET METHODOLOGIE PÉDAGOGIQUE

Point en amont de la formation avec restitution du besoin client.
Point en fin de journée de formation, recueil des impressions, régulation sur les autres journées en fonction de l'évolution pédagogique.
Évaluation à chaud en fin de formation, débriefing sur l'écart éventuel, formalisation d'une régulation sur les points soulevés.

MOYENS D'ENCADREMENT DE LA FORMATION

CCI Formation s'engage à adapter chaque formation aux besoins réels du stagiaire. L'animation est basée sur une pédagogie active, avec des exercices pratiques et personnalisés qui permet l'ancrage en temps réel. Cette animation s'appuie sur une alternance d'exposés théoriques et pratiques.
Vidéo-projection. Support de cours délivré à chaque participant. Travaux pratiques.

LIEU DE FORMATION

CCI FORMATION – 5, rue jean-Antoine CHAPTAL 57070 METZ
Cette formation est possible en présentiel ou en distanciel grâce à une connexion avec cotre ordinateur ou votre smartphone

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

Inscription directe via son CPF - www.moncompteformation.gouv.fr/
Inscription via notre bulletin d'inscription : au minimum 15 jours avant le démarrage de la session
Si prise en charge par un OPCO : vous devez en faire la demande à votre OPCO un mois avant le démarrage de la session

CONTACTS

Téléphone : 03 87 39 46 66
Mail : formationcontinue@moselle.cci.fr

ACCESSIBILITE

CCI Formation Metz est totalement accessible aux personnes en situations d'handicap
Nos intervenants savent adapter leurs méthodologies pédagogiques en fonction des différentes situations d'handicap

PROGRAMME

Le pouvoir disciplinaire de l'employeur
Fautes légères, simples, graves ou lourdes
Les comportements fautifs du salarié – Les limites

Sanctions et interdictions de harcèlements ou de discriminations
Les opinions politiques
Convictions religieuses
L'état de santé ou le handicap
Le droit de grève
- Les activités syndicales ou mutualistes
- La situation familiale
- Le sexe, l'origine

Les différents types de sanctions
L'avertissement verbal ou écrit
La rétrogradation et la mutation disciplinaire
La mise à pied disciplinaire et ses différentes formes
Les licenciements disciplinaires

Distinction entre faute professionnelle : disciplinaire et/ou contractuelle ?
Incidence du règlement intérieur et / ou de la note de service
Insuffisance / Inaptitude professionnelle
Le refus de la modification du contrat de travail
L'interdiction des sanctions pécuniaires par l'employeur et la jurisprudence

Mise en œuvre d'une procédure de rupture
Les conditions de licenciement
• Le motif personnel
• Le motif économique
Les différentes procédures : simplifiée ou normale
Les délais et prescriptions
Les garanties du salarié hors procédure de licenciement
Convocation à un entretien préalable : les contenus obligatoires du courrier
L'entretien préalable
La rupture conventionnelle et ses jurisprudences
Les indemnités de licenciement

Indemnités et préavis
La durée du préavis
Les règles sur le travail et sur le versement du salaire au regard du préavis
La volonté du salarié ou son opposition au regard du préavis
La procédure d'annulation des sanctions et licenciements devant les prud'hommes
Les évolutions du cadre légale

SUIVI ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS

Document d'évaluation de satisfaction, évaluation des acquis, attestation de présence, attestation de formation individualisée.

DATES Site de Metz (autre sur demande)

22 mars 2021
15 novembre 2021

DISPOSITIONS PRATIQUES

Effectif maximum : **8 participants**

POUR ALLER PLUS LOIN

Nous consulter.